

La CPLDS*

Session 2025

*Certification de Professionnalisation en matière de Lutte contre le Décrochage Scolaire

Une certification validée par la rectrice d'académie Une formation de région académique Nouvelle Aquitaine

La CPLDS, c'est quoi?

Une certification qui atteste de la qualification des personnels appelés à participer aux missions pour prévenir le décrochage scolaire et accompagner les jeunes qui bénéficient du droit au retour en formation initiale.

Personal Discontine
Personal Constant C

Une certification comprenant 2 épreuves :

- une mise en situation
- un oral sur une étude de cas

Pour vous accompagner dans sa préparation, l'organisation de la formation se compose :

- D'une formation théorique / De modules d'approfondissement ;
- D'une formation pratique en établissement organisée en deux modules obligatoires

Publics éligibles :

Les personnels d'enseignement et d'éducation de l'enseignement public, titulaires et contractuels employés par contrat à durée indéterminée,

les maîtres contractuels et les maîtres délégués bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée des établissements d'enseignement privés sous contrat.



Préparer la CPLDS : la formation

Les thématiques abordées :

- Décrochage scolaire : prévention et remédiation
- Ingénierie de formation et conduite de projet
- Gestion administrative et financière d'une action de formation
- Coordination d'équipes de formateurs
- Conseil et animation
- Pédagogie différenciée et modulaire en formation



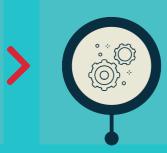


Des temps <u>d'approfondissement</u> qui vous permettront d'appréhender : Travail en partenariat Coordination et animation d'un GPDS Gestion de crise Formateur dans une équipe MLDS Référent d'action MLDS

Les essentiels de la CPLDS



Un appel à candidature du 24/06/24 au 20/09/24. Une réunion d'information en visio: le 03/07/24 ou le 11/09/24 (14h à 15h)



Un engagement : 190 h de formation d'octobre à avril



Auto-formation via M@gistere

- 2/3 de la formation en distanciel
- 1/3 de la formation en présentiel :

3 séminaires de 2 jours

Un tuteur pour approfondir les notions et vous accompagner.



Le cadre réglementaire :

Décret n° 2017-791 du 5 mai 2017 relatif au certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire

Arrêté du 5 mai 2017 relatif à l'organisation de la formation conduisant au certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire »